

La Recherche entre stratégies durables et financement à court terme. Réflexions sur l'évolution internationale des contextes d'une recherche scientifique efficace.

Association des Historiens contemporanéistes
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Table ronde: « Le 'monde enchanté' de la recherche sur projet »

Un regard critique sur le système de la recherche scientifique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 17 novembre 2012

Maison de la Recherche

Je voudrais utiliser le temps qui m'est imparti pour quatre remarques sous forme de thèses pointues afin d'inciter au débat. Il est pourtant bien sûr difficile, dans ce cadre de spécialistes, d'éviter le risque de banalités.

Vous m'avez demandé en principe de parler de l'Allemagne. En m'élisant, les collègues de Paris-Sorbonne m'ont aussi exprimé leur souhait de me voir donner parfois un point de vue d'étranger dans les multiples problèmes auxquels nous sommes tous confrontés. Mais je pense que les problèmes qui se posent dans le domaine de la recherche constituent de plus en plus souvent des problèmes communs aux grands pays. Je me limite néanmoins principalement aux sciences humaines et sociales - et principalement à l'histoire -, dont la configuration et les problématiques diffèrent à beaucoup d'égards de celles des sciences naturelles.

1. Structures de la recherche

Une différence considérable entre la France et beaucoup d'autres pays consistait longtemps dans la tradition que la recherche universitaire française fut principalement l'oeuvre de chercheurs individuels, souvent de renommée mondiale, alors que des équipes de recherche se constituèrent plutôt dans d'autres cadres, notamment le C.N.R.S. Par conséquent, enseignement et recherche furent souvent plus dissociés que dans des pays comme l'Allemagne,

--
où chaque professeur est automatiquement aussi directeur de recherche. Aujourd'hui la tendance va dans beaucoup de pays vers les groupes de recherche, et ceci largement sous forme de projets.

Deuxième particularité française: les clivages entre universités et Grandes Écoles, censées former les élites dans de nombreuses matières. Dans la plupart des autres pays, dont l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne etc., les élites sont formées dans les universités. La formation appliquée, mission prioritaire des Grandes Écoles françaises, est située - notamment dans la formation des ingénieurs - par exemple dans le cas allemand dans les Fachhochschulen, centres de formation technique, complémentaires aux universités dans leur fonction, et qui aspirent depuis longtemps à une position d'égalité avec les universités. La recherche n'est une fonction prioritaire ni pour les Fachhochschulen allemands, ni pour les Grandes Écoles françaises. Et encore, dans les grandes écoles, ce sont souvent des professeurs d'universités françaises ou étrangères qui assurent l'essentiel de l'enseignement. Différence fondamentale donc, qui imprègne toute la culture, la société et la politique des différents pays.

De ces structures résultent des configurations et conflits complexes, qui peuvent d'ailleurs être difficiles à maîtriser lors de la création de réseaux scientifiques internationaux avec des pays où la recherche a toujours été ancrée dans les universités. Telle fut notre expérience par exemple aux débuts du Comité franco-allemand d'histoire contemporaine, fondé en 1988 à l'initiative de Raymond Poidevin et Jacques Bariéty, présidé du côté français plus tard notamment par Georges-Henri Soutou, Georges Dupeux, Jean-Paul Cahn, Chantal Metzger et Jean-François Eck. Ce Comité constitue à ma connaissance à ce jour la seule organisation scientifique franco-allemande juridiquement intégrée, fait reflétant à lui seul déjà ces difficultés.¹

¹Les activités et nombreuses publications bilingues du Comité depuis sa fondation en 1987/88 peuvent être suivies sur son site bilingue: <http://www.historikerkomitee.de/> . Pour un bilan rétrospectif de la construction voir : Préhistoire et naissance du Comité franco-allemand des historiens, Bulletin n° 19 (numéro spécial), août 2010, éd. par Jean-Paul Cahn et Dietmar Hüser:

http://www.historikerkomitee.de/wordpress/wp-content/Bulletins/DFHK_Bulletin-Spezial_19-2010.pdf

Si la recherche est partout financée principalement par l'État, on observe en Europe une tendance à son désengagement dans beaucoup de pays. Cette tendance est depuis quelques années particulièrement spectaculaire en Grande-Bretagne et en Italie, où des disciplines entières sont menacées de ne plus pouvoir attirer et recruter dans l'avenir suffisamment de jeunes chercheurs pour maintenir leur rayonnement sur le plan mondial. L'échange international d'étudiants britanniques est en régression rapide surtout avec le continent européen, la nécessité pour les universités de trouver des auto-financements rendant dépourvu d'intérêt financier pour les administrations par exemple le programme Erasmus, qui ne leur rapporte rien sur ce plan.

La France n'est pas épargnée. Si l'État s'est longtemps considéré comme responsable de ce rayonnement scientifique mondial, les considérations dites économiques prennent de plus en plus le dessus dans la plupart des pays. Invoquant par exemple le nombre d'étudiants considéré comme faible, des disciplines qui ont une place essentielle dans un paysage scientifique innovateur et ouvert sur les défis futurs, sont menacées. Non seulement en Allemagne, les orientalistes par exemple en furent concernés il n'y a pas si longtemps - et entretemps on manque de spécialistes dans les grands conflits actuels. Si, vu la multitude de langues, on refuse par exemple dans les écoles françaises aux enfants l'apprentissage de langues au-delà de l'anglais - que, de toute façon, tous doivent maîtriser dorénavant - en invoquant un nombre insuffisant d'élèves, on prive le marché du travail - dont la recherche - de capacités très recherchées, et qui contribueraient en plus à réduire le taux très fort du chômage des jeunes. Je ne suis donc pas convaincu par la validité économique à long terme de certains calculs économiques invoqués.

Mais le désengagement de l'État de sa part du financement des institutions d'enseignement supérieur et de recherche peut revêtir des formes plus compliquées. Une enquête du *Stifterverband für die deutsche Wissenschaft* allemand, l'association des fondations pour le soutien à la recherche réunissant et administrant plus de 3000 fondations plus ou moins petites financées par l'industrie allemande, vient de publier en novembre 2012 sa nouvelle enquête, très précise région par région, du financement de l'enseignement supérieur en Allemagne.² Les fonds publics investis pour le financement de base de ces

²Stifterverband für die deutsche Wissenschaft, *Ländercheck - Der Wettbewerb um Drittmittel*, <http://www.laendercheck-wissenschaft.de/drittmittel/index.html> [16-11-2012]

--
institutions ont bien augmenté de 2000 à 2010, mais la part des fonds tiers dans leur financement total a monté de 15 % à plus de 22 %. Ce chiffre réunit des fonds publics et non publics. Autrement dit: une part de plus en plus petite est assurée par des fonds stables, et le financement par projets, que ce soit par l'État, l'industrie ou d'autres sources du secteur privé, progresse en ligne ascendante pas uniquement en France.

2. Projets: chance - charge - danger - piège?

Aussi bien les institutions publiques - et pour le moment je parle de l'Allemagne - que les institutions privées reculent de plus en plus devant la garantie d'un financement à long terme. Cela fait en principe considérablement croître la masse des fonds non-stables et donc disponibles pour des idées nouvelles. En Allemagne, rien que la *Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)* - la plus grande institution publique allemande pour les demandes de fonds tiers, et dont les décisions et évaluations ont le plus grand prestige - a accordé à la recherche plus de 2 Mrd € en 2010, 2,5 Mrd € en 2011 et sera à 2,7 Mrd en 2013, ce qui constitue plus d'un tiers de l'ensemble des fonds complémentaires de recherche obtenus.³ Dans le domaine franco-allemand, le tandem ANR-DFG est devenu un soutien des plus importants pour la recherche; il a favorisé un essor impressionnant de la recherche internationalement coordonnée, voire intégrée.

Seulement, on se trouve dans un cercle vicieux : les chances pour obtenir ces fonds dépendent de la capacité d'élaborer les demandes nécessaires - et donc d'un financement de base stabilisé, et pas uniquement des idées des chercheurs. D'où l'un des dangers menaçant de plus en plus de disciplines, instituts ou centres de recherche à financement de base déclinant. Wolfgang Frühwald, à l'époque Président de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, a déjà mis en garde il y a une trentaine d'années: désormais les professeurs écriront des demandes de fonds à la place de livres. Il y a beaucoup d'enseignants-chercheurs dans cette salle qui prouvent le contraire. Mais sur le fond, il a raison: vu le niveau exigé pour nombre de programmes, on peut parfois être tenté de constater sarcastiquement qu'un projet doit être achevé pour avoir des chances d'obtenir son financement. Autrement dit: pour les enseignants-

³Stifterverband, *ibid.*

chercheurs, la décision de demander des fonds complémentaires ou non est difficile à prendre.

En même temps se répand de plus en plus l'évaluation de la qualité scientifique d'un professeur par la somme de fonds tiers qu'il mobilise. En Allemagne, chez nos collègues médecins, la somme qu'un jeune enseignant-chercheur a déjà obtenue en fonds tiers constitue l'un des critères décisifs pour son élection à une chaire de médecine. Cela progresse très rapidement dans d'autres disciplines.

Mais une fois ces fonds obtenus, les difficultés peuvent continuer - voire commencer. Pour une recherche efficace, l'administration des fonds peut être soit une aide absolument indispensable sinon décisive, soit une entrave redoutable. Il s'agit rarement d'une question de personnes. La simplicité et la transparence des règles administratives et l'efficacité dans leur mise en pratique constituent une condition *sine qua non* pour maintenir un haut niveau de recherche et pour la financer. Devant les difficultés administratives rencontrées au quotidien, nombre de professeurs se découragent entre-temps déjà d'avance d'élaborer des demandes de projet, et d'autant plus en coopération internationale. Dans la concurrence internationale des universités, qui continuera irrémédiablement à s'intensifier dans la mesure où les étudiants et les chercheurs se globalisent, l'efficacité administrative d'une université est déjà - et le sera encore plus dans l'avenir - un atout ou un handicap important pour le recrutement de chercheurs. La tendance également irrémédiable au financement par projet multiplie l'impact de ce facteur. Les présidents d'universités ne peuvent négliger ce facteur s'ils veulent conserver la position de leur établissement dans la concurrence internationale.

Même en disposant de fonds suffisants et d'une administration efficace, des pièges surgissent pour les jeunes chercheurs, plus ou moins redoutables selon les systèmes nationaux de carrière. Une fois un projet obtenu, il doit être mis en oeuvre rapidement. Les directeurs de recherche ont donc souvent la tendance - fort compréhensible - de recruter des collaborateurs dont le profil scientifique correspond au projet. Ce qui amène ces chercheurs de continuer dans une voie tracée pour pouvoir survivre, ce qui n'est pas moins compréhensible. Seulement, pour les postes au sommet, certaines traditions universitaires, dont l'allemande, demande une variation de qualifications dans

--

des domaines différents. Écrire la thèse de doctorat et l'ouvrage à soumettre pour l'habilitation sur des sujets très voisins peut anéantir toute chance de carrière à long terme. Cela d'autant plus qu'en Allemagne, les postes permanents au niveau intermédiaire, correspondant aux maîtres de conférence en France, n'existent pratiquement plus, et les projets multiplient les postes à court terme. Ayant déjà siégé lors des dernières années dans beaucoup de comités de sélection de l'histoire ancienne à l'histoire contemporaine, j'ai pu voir le très grand nombre de candidats en principe très valables, mais perdus suite à la concurrence d'autres qui, au même niveau scientifique, avaient fait leurs preuves dans des domaines différents

Le financement par projet n'est donc pas une simple alternative au financement stable. La capacité de créer des projets dépend bien évidemment de la matière grise du chercheur et de son esprit d'engagement, mais également de plus en plus du financement de base afin d'obtenir ces projets, et de l'efficacité de son administration.

La part croissante du financement par projet, qui procure aux jeunes chercheurs de multiples chances d'obtenir un poste correctement payé pendant quelques années, comporte, par son principe même, pourtant des dangers fondamentaux, voire des pièges. Pour faire débiter rapidement un projet pour lequel on vient d'obtenir les fonds, et vu la durée fort limitée du temps disponible, les directeurs de projets ont, bien sûr, souvent tendance à recruter des chercheurs ayant déjà fait leurs preuves dans ce domaine spécifique. Le problème diffère selon les traditions nationales de spécialisation plus ou moins forte comme condition de carrière. Dans l'exemple allemand, je fonde mes conclusions sur une connaissance non systématique, mais néanmoins large de comités de recrutement dans presque toutes les disciplines partielles de l'histoire ancienne à l'histoire du temps présent ces dernières années et de nombre de disciplines voisines, recrutements où le nombre de candidats varie en histoire en général depuis très longtemps entre une cinquantaine et environ 130 à 150 (moins dans certaines autres matières). On obtient donc une vue assez large du "marché". Et très souvent, les chercheurs qui peuvent être très bons, n'arrivent pas jusqu'à la dernière étape et encore moins au poste convoité car ils sont trop spécialisés. Et quand on regarde leur parcours, on constate de plus en plus souvent qu'il est composé de financements multiples et de courte durée d'un projet à l'autre, et que ces projets se concentrent dans un

éventail thématique très restreint. Ainsi, la politique de projets, dont les grands *Sonderforschungsbereiche* (groupes de recherche d'excellence) allemands, fort prestigieux et extrêmement convoités car de grands groupes de recherche peuvent y obtenir des millions d'euros pour des durées jusqu'à 12 ans, se révèlent de par leur structure même de plus en plus dangereux, voire catastrophique pour les jeunes chercheurs: quand ceux-ci constatent à 40 ou 45 ans qu'ils se retrouvent dans une impasse de carrière, il est souvent trop tard pour en changer, sauf pour des domaines professionnels en dessous de leur qualification. Et même là, ils auront des difficultés car on ne recrute pas volontiers quelqu'un de surqualifié pour un poste. Cela produit parfois des "carrières" de précarité jusqu'à l'âge de la retraite. Par conséquent, et en fonction des traditions universitaires variant d'un pays à l'autre, les directeurs de recherche doivent veiller soigneusement à ne pas amener dans l'impasse de jeunes chercheurs parce qu'eux-mêmes se voient de plus en plus évalués sur le volume des crédits tiers qu'ils apportent à leur université et parce qu'ils ont donc besoin de certains profils spécifiques de jeunes chercheurs pour y réussir - ce qui entraîne un cercle vicieux, beaucoup plus dangereux pour les jeunes que pour les chercheurs qui disposent d'un poste à vie. Quand les jeunes chercheurs en question sont excellents, on peut prendre le risque. Quand ils sont seulement très bons, on peut déjà être avisé de bien réfléchir si, en leur donnant du travail, on ne risque pas d'obtenir le résultat contraire à celui espéré précisément par les espoirs de carrière qui y sont liés. Dans la multitude des cas concrets, ces décisions peuvent être extrêmement difficiles à prendre - et d'autant plus que l'évaluation du potentiel futur d'un jeune chercheur peut toujours s'avérer fallacieux, dans le sens négatif comme dans celui positif. La diminution permanente de postes universitaires disponibles hors projets, et donc hors obligation de spécialisation prématurée, comporte donc des risques toujours croissantes pour les jeunes générations. Un autre grand danger est constitué par la précarité tendance très forte.

3. Évaluations

Quand on se considère comme scientifiquement fort, on a évidemment tout intérêt à soumettre son travail à des évaluations indépendantes et externes. L'évaluation peut constituer un instrument très précieux pour développer un projet, une équipe, voire une orientation scientifique à long terme. Et pour protéger et stabiliser un institut menacé de réductions. Mais ceci à condition

que la qualité du travail soit le critère décisif et que des indicateurs quantitatifs ne deviennent pas la seule ou principale base des décisions.

Étant donné l'importance des fonds attribués sur base de projets, les évaluations ont toujours fait partie de la vie quotidienne dans beaucoup de systèmes universitaires, dont l'allemand. Alors que les établissements financés par l'État ne furent longtemps évalués que rarement, on se trouve depuis une bonne dizaine d'années, et dans certains pays depuis plus longtemps, en face d'une multiplication des rapports demandés et d'évaluations de toutes sortes. Cela ne constitue nullement une particularité française. D'autant plus décisive est la qualité des méthodes d'évaluation. C'est ici que le bât blesse.

D'une part, la multiplication quasi-illimitée de ces évaluations est devenue, par le temps de travail qu'elles demandent, une entrave considérable à la recherche. Le 31 octobre 2012, les grandes associations de professeurs allemands, autrichiens et suisses de l'enseignement supérieur ont demandé dans une déclaration commune⁴ de réduire les "débordements d'évaluations" quasi-permanentes des jeunes chercheurs et futurs professeurs qui, dans ces systèmes, ont pratiquement toujours des postes limités à peu d'années. La garantie de l'emploi des maîtres de conférences en France est devenue une exception française.

D'autre part, les méthodes d'évaluation elles-mêmes sont sujettes à de grandes controverses. Dans notre dialogue transatlantique, où universités allemandes et françaises se sont constituées en tandem comme partenaire des États-Unis - dont Paris-Sorbonne, ENS de Lyon, Metz et Nancy -, le dernier dialogue qui vient d'être publié sous la direction de Jean El Gammal et Peter Hayes, s'est consacré aux systèmes universitaires. Le politologue Michael Loriaux et l'historien Peter Hayes, de l'établissement d'élite Northwestern University à Evanston/Chicago, ont dressé un tableau des principaux classements américains. Résultat: la même institution d'enseignement supérieur peut, pour la même matière, aussi bien figurer en première place que parmi les dernières⁵.

⁴Wissenschaftsverbände wollen für zukünftige Hochschullehrer unterschiedliche, aber verlässliche Karrierewege,

[http://www.hochschulverband.de/cms1/index.php?id=62&no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=144&type=98#](http://www.hochschulverband.de/cms1/index.php?id=62&no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=144&type=98#)
[16-11-2012]

En Allemagne, le "ranking" le plus connu, publié régulièrement entre autres par le grand hebdomadaire *Die Zeit*, est le produit d'une institution privée, le *Centre de développement de l'enseignement supérieur (CHE)* de la fondation Bertelsmann. L'Université Franco-Allemande par exemple, s'est battue pendant des années afin d'obtenir que le travail international puisse être pris en compte dans la longue liste des critères d'évaluation - alors que c'est l'un des secteurs les plus importants de l'activité d'une université, et qui demande un énorme investissement de travail des enseignants. Concevoir, installer et diriger un nouveau cursus international peut prendre bien autant de temps que de diriger un groupe de recherche important - mais risque de ne même pas compter pour une évaluation censée être l'une des plus prestigieuses. En 2007, la Suisse et l'*Agence autrichienne pour la garantie de la qualité* ont abandonné la participation à la relève des données pour ce classement. L'Association allemande des Historiens (*Verband der Historiker Deutschlands VHD*) a recommandé depuis plusieurs années aux instituts d'histoire de boycotter ces évaluations pour raison de critères inadéquates et de non-transparence méthodique, ne permettant pas de dresser un tableau de la sciences historique en Allemagne⁶. Lors de l'évaluation des instituts d'histoire en 2010, plus de 50% - dont mon Institut à l'Université de la Sarre - ont suivi le conseil ; en 2012, cette liste se rallonge encore actuellement. Ces évaluations, aussi erronées que soient leurs fondements, servent à beaucoup de Présidents d'Université et de ministères comme base pour la planification à long terme des postes, voire la suppression d'Instituts. Toute décision de boycott pour manque de qualité comporte donc des risques fort difficiles à prévoir.

En Allemagne, on peut parfois se lancer dans une fuite en avant; ainsi à Sarrebruck, il y a quelques années, nous avons nous-mêmes demandé une

⁵Michael Loriaux, *Rankings and Faculty Governance of Universities*, p. 177-187, et Peter Hayes, *The Assessment of Teaching at Elite American Universities*, p. 189-200, in: Peter Hayes et Jean El Gammal (dir.), *Universitätskulturen – L'Université en perspective – The Future of the University* (Jahrbuch des Frankreichzentrums der Universität des Saarlandes 11/2011), Bielefeld 2012.

⁶*VHD-Ausschuss lehnt CHE-Ranking weiter ab.*

<http://www.historikerverband.de/mitteilungen/mitteilungs-details/article/vhd-ausschuss-lehnt-che-ranking-weiter-ab.html> [16-11-2012]. - Cf. "*Sie führen Studenten in die Irre*" - *Hochschulrankings*, [Interview avec le président du Historikerverband] in: *Die Zeit* 15-4-2010

--
évaluation par les plus hautes instances de la science historique, à savoir le président du groupe histoire moderne et contemporaine de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* - qui est élu par l'ensemble des historiens habilités dans le pays -, le Président des *Monumenta Germaniae Historica* pour le Moyen Âge et le directeur de l'*Institut Archéologique Allemand* de Rome pour l'Antiquité. Résultat: l'Institut a été reconnu par la Présidence comme l'une des bastions de l'Université bien que le Président nous ait vertement critiqué pour notre boycott. Autrement dit: en tant qu'historiens, nous avons tout intérêt à être évalués, mais autant à essayer de trouver des institutions vraiment compétentes pour le faire.

Le grand problème international commun des sciences humaines constitue dans ces évaluations bien évidemment le transfert de critères développés pour les sciences naturelles à des matières aux structures scientifiques complètement différentes, où elles sont par conséquent inadéquates. Par exemple, en sciences naturelles, les livres communs, souvent le résultat de grands colloques, n'existent pas. En histoire, ils constituent un type essentiel non seulement de publication de résultats de recherche et notamment de projets, mais ils reflètent également l'établissement de réseaux scientifiques, notamment internationaux - alors que dans les bibliographies internationales, ces articles ne figurent souvent même pas, et dans les classements souvent non plus. Et rappelons le principe - heureusement moins répandu qu'il y a quelques années - de compter un livre, qui a pu demander des années de recherches, aussi lourd qu'un article. Je n'évoquerai pas la condamnation publique des chercheurs d'un grand pays par un grand homme d'État comme incapables, car peu cités dans certains index anglais de citation d'ouvrages, alors que les administrations du même pays avaient pendant des décennies tenu leurs professeurs à parler et à publier dans leur propre langue et non pas en anglais ou une autre langue. Il est vrai que la défense de la francophonie comporte une large superposition de multiples problèmes complexes.

Néanmoins, ce sont les conditions auxquelles les historiens aussi sont confrontés. Cela nous conduit à un autre point clef: l'indépendance scientifique.

4. Les Fondations ⁷

⁷Bundesverband Deutscher Stiftungen (dir.), Verzeichnis Deutscher Stiftungen 2011, 4 vol. avec CD-ROM, 7e éd. Berlin Mai 2011. Cf. le site de la fédération : www.stiftungen.org.

État et autonomie de la recherche

L'une des différences les plus significatives sur le plan international est le rôle de l'État dans le financement et la direction de la recherche.

En France, ce rôle est très fort. Parfois, les évaluations scientifiques ne constituent encore qu'une étape sur le chemin vers les décisions finales d'attribution qui, elles, peuvent être déterminées par des raisons différentes, notamment politiques. Bien évidemment un État peut et doit formuler des priorités. Mais qu'il les établisse ouvertement et en règle avec les décisions parlementaires, au lieu de s'abriter derrière des experts qui auront peut-être donné un avis très différent. Nombre d'entre vous peuvent en témoigner. Ces interventions administratives et scientifiquement mal ou non fondées peuvent d'ailleurs conduire à ce que certaines évaluations, même très importantes mais décidées par des administrateurs et non pas par des scientifiques, ne sont pas reconnues par les plus hautes instances dans certains pays partenaires, y compris pour l'évaluation d'institutions communes.

L'État peut, tout comme les fondations privées, publier des programmes pour des sujets particulièrement importants, ou qui, dans les petites fondations privées, tiennent à coeur au donateur - il est facile de réaliser une certaine transparence. Il est vrai que ces programmes peuvent aussi aller particulièrement loin dans les limitations cachées dans les critères d'attribution. Dans certains grands programmes récents par exemple, la coopération avec les entreprises figure parmi les critères primordiaux d'attribution. Si l'utilité des sciences humaines est en principe évidente également sur le plan économique, il peut être moins aisé que pour les ingénieurs, de la mettre en oeuvre immédiatement pour chaque sujet particulier.

La priorité de l'évaluation individualisée et de haut niveau, telle que la représente l'A.N.R. par exemple, est indispensable pour le fonctionnement d'un système de recherche basé de plus en plus sur des financements à court ou moyen terme. A mon avis, l'anonymat de l'évaluation devrait également non seulement être appliqué, mais strictement respecté. Mis à part que cela aiderait à réduire ou éviter un nombre incalculable d'irritations dans le monde de la recherche, elles-mêmes dévoreurs de temps de travail précieux, un évaluateur doit être libre dans son jugement strictement scientifique. Des règles

--

déontologiques claires d'indépendance vis-à-vis du porteur du projet à évaluer en font partie. Que les arguments pour ou contre un projet soient transmis au candidat est important, car il s'agit là du débat scientifique où le travail - en général considérable - de l'évaluateur peut être fort utile au chercheur. Mais cela n'implique pas nécessairement la transmission du nom.

Un financement privé n'exclut absolument pas l'application des mêmes règles. L'Allemagne a la chance de posséder - au-delà des 3000 fondations industrielles pré-citées qui ont confié l'administration de leurs fonds au Stifterverband - un grand nombre de fondations importantes. Elles suivent une vieille tradition de mécénat en Allemagne et se sont de nouveau développées très fortement ces dernières années suite à un changement de la législation fiscale qui leur est favorable. La Fondation Volkswagen est en réalité une fondation publique, provenant de la nationalisation de l'entreprise. Thyssen est un exemple de l'industrie privée. La prestigieuse Fondation Bosch, fort engagée depuis des décennies entre autres dans le franco-allemand, est sur décision de son fondateur Robert Bosch la propriétaire de l'entreprise Bosch, géant entre autres dans l'équipement automobile et les appareils ménagers. Achetez un réfrigérateur Bosch, et vous aidez par exemple l'histoire de la médecine ou la formation internationalisée de jeunes journalistes. La Fondation Gerda Henkel - comme Thyssen particulièrement précieuse pour la recherche historique - est la propriétaire du géant de produits d'entretien. Cette forme juridique - il est vrai : rare - donne à ces fondations une grande liberté de décision. Elles choisissent souvent des scientifiques du plus haut niveau pour leurs conseils scientifiques et procèdent, comme la DFG, en plus par des évaluations extérieures - et anonymes pour les demandeurs.⁸

L'autonomie des décisions scientifiques est donc compatible avec le devoir de l'État à veiller aux besoins de la société. La condition en est la transparence. La recherche sur projet peut donc mener à un monde enchanté. Pour pouvoir en être sûr, il vaut mieux différencier les composantes de la question, et cela bien plus que je n'ai pu le faire dans ces quelques remarques succinctes.

⁸Cf. les règles de la Deutsche Forschungsgemeinschaft pour définir des risques de partialité : http://www.dfg.de/formulare/10_201/10_201.pdf